

Communiqué de presse

LES AUTO-ÉCOLES REPRENENT LEUR ACTIVITÉ AVEC L'APPUI DU GROUPE SOCOTEC : LE GUIDE DES MESURES DE PRÉVENTION RÉALISÉ AVEC L'UNIC, SYNDICAT PROFESSIONNEL, ET UNE APPROCHE DE LABELLISATION, PERMETTENT UNE REOUVERTURE DES ÉCOLES DE CONDUITE DES LE 11 MAI.

Paris, jeudi 7 mai 2020,

Le groupe SOCOTEC, acteur majeur du Testing, de l'Inspection et de la Certification présent dans 23 pays valide le guide des mesures de prévention applicables à la filière des Auto-écoles. L'UNIC, souhaite ainsi apporter des outils de prévention du risque sanitaire aux auto-écoles qui rouvrent dès le 11 mai ainsi qu'un label de sécurité sanitaire.

Les auto-écoles se préparent à la réouverture de leurs centres dès le 11 mai. La reprise des leçons et examens dépendra du département et de la catégorie de permis concernée. Afin de remobiliser toute une filière mise à l'arrêt ainsi que des milliers de candidats qui ont dû stopper net leur apprentissage du code et de la conduite, l'UNIC et SOCOTEC proposent un guide des mesures de prévention sanitaires pour une filière qui va devoir s'adapter afin de mettre en pratique les mesures de distanciation sociale et rassurer les candidats au permis.

L'UNIC, Union Nationale des Indépendants de la Conduite, syndicat représentatif de la profession des écoles de conduite, a établi un « guide de sécurité sanitaire » avec SOCOTEC, leader de gestion des risques et la sécurité notamment sanitaire des personnes. La filière se mobilise très clairement puisqu'un ensemble de documents, incluant des protocoles de reprise, ont été soumis pour validation aux Ministères concernés.

Pour Philippe COLOMBANI, président de l'UNIC : « face à une situation exceptionnelle il est essentiel d'apporter à la profession des outils de prévention en matière de sécurité sanitaire. Pour cela l'UNIC et SOCOTEC ont produit des mesures de prévention spécifique à la prévention du risque sanitaire et ont sorti le seul guide spécifique école de conduite et moto école existant à ce jour. Mais cela ne nous suffisait pas, encore fallait-il appuyer notre expertise métier sur une expertise plus large, plus compétente en matière de sécurité sanitaire. C'est pour cela que nous avons fait appel à SOCOTEC qui évalue le risque sanitaire et donne un label que les auto-écoles peuvent afficher pour rassurer leur clientèle »

Pour Hervé MONTJOTIN, président du groupe SOCOTEC : « ce guide est absolument essentiel car il pose les bases d'une démarche volontariste de la part des écoles de conduite et des moto-écoles pour continuer à recevoir du public en toute sécurité. Notre label vient ensuite confirmer que le professionnel a fait le nécessaire en matière de mesures de prévention au sein de l'établissement. Cette démarche se veut rassurante tant pour les salariés des auto-écoles que pour les candidats sur l'application des bonnes mesures sanitaires. Le label SOCOTEC est accessible sur toute la France. Nos experts sont des référents en matière de gestion des risques, notamment sur le plan de la santé et de la protection des biens et des personnes. Nos référents COVID sont en première ligne pour aider au redémarrage de la filière. Il est primordial que l'activité économique redémarre vite et fort en France, ceci dans le respect strict des consignes sanitaires.»

À PROPOS DE SOCOTEC

Au service des entreprises depuis presque 70 ans, le groupe SOCOTEC présidé par Hervé Montjotin, a bâti sa réputation en tant qu'acteur **Tiers de confiance** dans les domaines de la gestion du risque, de la conformité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement dans les Equipements, la Construction, les Infrastructures et l'Industrie.

Garant de l'intégrité et de la performance des actifs ainsi que de la sécurité des personnes, SOCOTEC développe une offre de services en testing, inspection et certification, métiers du contrôle technique, tout comme en gestion de la conformité, risk management, et conseil technique auprès des entreprises de tous secteurs publics ou privés pour leurs bâtiments, équipements ou construction. SOCOTEC contribue à l'optimisation de leurs performances par la maîtrise des risques inhérents à leurs activités. Ses savoir-faire lui permettent d'accompagner ses clients tout au long du cycle de vie de leurs projets et de se positionner auprès d'eux comme un partenaire durable.

N°1 du contrôle construction en France, N°1 de l'inspection des éoliennes en France, et acteur majeur des TIC¹ dans les secteurs Construction et Infrastructures en Europe, le groupe SOCOTEC réalise un chiffre d'affaires consolidé de 900M€ en 2019 (dont 45% réalisés hors de France) auprès de 200 000 clients. Présent dans 23 pays avec 9000 collaborateurs, il dispose de plus de 250 reconnaissances externes lui permettant d'agir comme tierce partie de confiance sur de nombreux projets. En France, il compte plus de 150 implantations réparties sur tout le territoire dont 32 centres de formation.

Plus d'informations sur www.socotec.fr

À PROPOS DE L'UNIC

L'UNIC est le 1er syndicat indépendant de la profession et le 2ème au CSER, avec 2 sièges sur 6. Présent dans 80 départements et les DOM-TOM, l'UNIC a été créée en 2003 suite à la mise en place d'une nouvelle méthode d'attribution des places d'examens. L'UNIC travaille à promouvoir la profession sur plusieurs axes :

Défense de la profession

Protection juridique de ses adhérents, via la FNA et l'apport du médiateur obligatoire

Conseils auprès des adhérents

Innovation, en proposant des réformes pour moderniser la profession

Economique par la signature de partenariats pour développer les entreprises adhérentes

Plus d'informations sur www.unic-ae.org

Contact Presse France pour SOCOTEC : TADDEO

Nicolas Escoulan - Tél. +33 (0)6 42 19 14 74 – nicolas.escoulan@taddeo.fr